+ d'informations sur
cnfpt.fr



OFFRE DE SERVICE 2025

LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME

Sensibiliser, repérer et s'engager dans une démarche formation en compétences de base et une certification CLEA

Pour répondre aux engagements du CNFPT, il est impératif de renforcer nos capacités à détecter les situations d'illettrisme. De ce fait, il est nécessaire de :
1/ Sensibiliser le acteurs clés en matière de lutte contre l'illettrisme, employeurs, intervenants du CNFPT
2/ Repérer les agents en difficulté dans la maîtrise des savoirs de base, en utilisant des outils de positionnement et en proposant cette offre au catalogue
3/ Mettre en œuvre des dispositifs visant à l'acquisition de ces savoirs et à l'obtention d'une certification pour les publics prioritaires

1 Sensibiliser le acteurs clés en matière de lutte contre l'illettrisme

Qui sensibiliser ?

Les intervenants du CNFPT, les managers et acteurs RH des collectivités territoriales.

Comment sensibiliser ?

Professionnalisation des intervenants :

Le CNFPT propose différentes sensibilisations à la détection de l'illettrisme. L'enjeu est de les aider à bien de repérer ce public « d'invisibles » pour accompagner les agents dans un parcours de formation adapté à leurs besoins individuels. Au même titre que l'employeur et l'encadrant de proximité les intervenants sont des acteurs clé dans la lutte contre l'illettrisme.
Des webinaires pour les nouveaux formateurs et un module spécifique pour les intervenants FIC sont proposés. En effet, les intervenants FIC sont parfois le 1er maillon d'une chaîne pour repérer les agents en situation d'illettrisme. La FIC est souvent leur 1ère formation et les formateurs peuvent déceler des difficultés. L'intervenant peut être une aide dans cette étape fondamentale qu'est la détection et qui peut ensuite, en lien avec l'employeur, ouvrir à une orientation formative vers l'offre dédiée que nous proposons.

Professionnalisation des différents acteurs RH :

Le CNFPT propose des rencontres de la formation à destination des collectivités territoriales
Professionnaliser les managers :
Il est envisagé de proposer des séances de sensibilisation illettrisme aux intervenants FIB, FIA et aux managers

Professionnaliser les correcteurs de tests de catégorie C :

L'objectif de cette séance d'information est de donner des repères en tant que correcteur de tests des agents de catégorie C, pour les aider à identifier si l'agent testé est en situation d'illettrisme.

2 Repérer les agents en difficulté dans la maîtrise des savoirs de base

Avec la mise en place d'une commission illettrisme qui permet d'orienter des agents vers une formation compétences de base.
En utilisant des outils de positionnement, aujourd'hui avec EVACOB (aujourd'hui) et demain avec EVA.

3 Mettre en œuvre des dispositifs visant à l'acquisition de ces savoirs et à l'obtention d'une certification CLEA

Proposer une offre de formation en compétences de base de 17 jours et une certification CLEA :

La formation en compétence de base permet aux agents ne possédant pas les savoirs de base, de les acquérir afin de mieux comprendre leur environnement professionnel, de mieux maîtriser leur activité et de pouvoir faire évoluer leur carrière.

Objectifs de la formation de 17 jours :
- Développer les facultés de compréhension, d'assimilation et de mémorisation des stagiaires,
- Faire acquérir aux stagiaires les connaissances de base en français,
- Faire acquérir aux stagiaires les connaissances de base en mathématiques et en raisonnement logique,
- Renforcer la motivation et la confiance en soi des stagiaires,
- Rendre autonomes et responsabiliser les stagiaires dans leur travail,
- Sensibiliser les stagiaires au monde territorial dans lequel ils exercent leur métier,
- Développer la prise de parole en public,
- Gérer son stress,
- Sensibiliser les stagiaires à l'environnement informatique,
- Travailler le projet de l'agent.

La certification CLEA permet aux agents territoriaux de faire reconnaître leurs connaissances, leurs compétences techniques et relationnelles et leur capacité à évoluer.
Elle certifie un ensemble des connaissances et compétences qu'un agent, quel que soit son métier ou son secteur, doit maitriser totalement afin de favoriser son employabilité et son accès à la formation professionnelle :

1 - communiquer en français
2 - calculer, raisonner
3 - utiliser un ordinateur
4 - travailler en équipe
5 - travailler en autonomie
6 - apprendre à apprendre tout au long de sa vie
7 - maîtriser les règles de base en hygiène, sécurité, environnement

Elle enrichit le parcours d'un agent, dans le cadre d'une transition professionnelle et est un passeport ouvrant vers de nouvelles perspectives

Vos contacts : les référents compétences de base en PACA

